
La lettre de Loix

#27



Édito



La mission de la nouvelle équipe reste de préserver les atouts extraordinaires de notre presqu'île, ses équilibres socio-économiques, environnementaux et écologiques.

Pérennisation de l'école, transformation de la halle du marché saisonnière en deux nouveaux commerces ouverts à l'année, réfections des voiries et des réseaux, programmation de nouveaux logements sociaux, autant d'actions pour la vie de village qui s'amorcent ou se poursuivent.

Notre commune doit aussi pouvoir compter sur ses partenaires au premier rang desquels le Département pour le devenir du port et la Communauté de communes avec notamment la mise en œuvre du plan de défense contre l'érosion des côtes. Je demeure très attentif à la poursuite des programmes engagés en faveur de la vie permanente et de la résilience de notre île.

Le « bien vivre » à Loix, c'est des investissements pour tous bien-sûr ; c'est aussi aller plus loin pour améliorer le quotidien de chacun. La sécurité, le vieillissement de la population, les épisodes de sécheresse, de canicule ou de tempête demandent encore plus de transversalité dans nos approches, d'anticipation, d'une vision à long terme. Ce mandat devra concrètement voir le village s'adapter, « demain est déjà là » ... !

A l'heure où les financements publics se raréfient drastiquement, la bonne gestion de nos finances demeure un socle pour que nos choix nous appartiennent.

Avec l'implication de tous les loidais, la municipalité effectue un travail de fond et de chaque instant pour que Loix reste notre exception.

Très bel été à tous,

Le maire
Lionel Quillet



AMÉNAGEMENTS & TRAVAUX



LA PLACE DU MARCHÉ RAJEUNIE ET EMBELLIE !

En 1999, le Conseil municipal d'alors avait souhaité offrir un cadre de vie attractif pour tous les loixais, permettant une vie toute l'année à Loix. Cet objectif passait notamment par la création de nouveaux services et de commerces de proximité. C'est dans ce cadre que le projet de restructuration du centre bourg est né. Il a permis de livrer :

- en 2001, six nouveaux locaux commerciaux, ainsi que trois logements, de maintenir la poste et de créer un distributeur automatique de billets
- 2002 se sont ajoutés 7 nouveaux locaux commerciaux, la transformation de la halle en bar restaurant, la création d'un auvent pour le marché.

L'ensemble des voiries et des réseaux ont été réhabilités à cette occasion.

L'opération à l'époque avait coûté à la commune 1 500 000 € financée à environ 80 % par des subventions et par un emprunt totalement remboursé depuis 2018.

Plus de 20 ans après sa construction, le centre bourg est désormais le cœur des activités et des services du village. Les commerçants changent mais la destination des commerces notamment alimentaires perdure et sont majoritairement ouverts à l'année.

Bien évidemment, des travaux d'entretien sont régulièrement effectués, la place du marché évolue avec de nouveaux usages et de nouveaux besoins. Par exemple, le WIFI gratuit, la bagagerie, de nouveaux sanitaires, de nouvelles bornes de distribution d'eau et d'électricité, etc...

En 2024, constituant une première phase de réaménagement, l'aire de jeux a été complètement refaite et agrandie, dessinée sur mesure pour notre espace, en utilisant que des matériaux durables dont le robinier, avec au centre une cabane perchée dans un vieil arbre conservé.

Après l'aire de jeux, pour la seconde phase, était prévue la restructuration du auvent du marché. Cependant, des problèmes structurels ont amené sa fermeture au public en avril 2025 et à affiner urgemment le projet de réhabilitation de ce bâtiment. Au regard des coûts de fonctionnement, de son utilisation très saisonnière et du manque de confort pour le primeur présent à l'année et sa clientèle, il a été décidé d'étudier la transformation de ce bâtiment en locaux commerciaux. A la suite de l'étude de faisabilité présentant plusieurs scénarios, il a été retenu la démolition partielle du auvent du marché et sa transformation en 2 commerces, avec terrasse.

L'avant-projet sommaire a été présenté et validé par le conseil municipal le 19 août 2025.

Le montant prévisionnel des travaux s'établit à 485 667 € HT. Ils seront terminés pour cet été avec la livraison de deux locaux commerciaux alimentaires de 41 et 78 m² et l'aménagement des terrasses pour 64 m².

Les menuiseries, bardage et les terrasses en bois, ont été réalisés en accoya, permettant un coût d'entretien moindre puisque ne nécessitant aucune peinture ni lasure. Ce principe de menuiserie sera ensuite repris pour réhabiliter les portes et fenêtres des autres commerces de la place du Marché.

Fabrice Provendier, 3^{ème} adjoint



LE SERVICE TECHNIQUE MUNICIPAL, des agents du quotidien

À Loix, le travail ne s'arrête jamais pour le service technique, qui œuvre discrètement mais efficacement pour préserver la beauté et le fonctionnement de notre commune.

Loix doit une partie de son charme à ses équipes, qui, été comme hiver, veillent sur notre cadre de vie avec professionnalisme et bonne humeur. Leur engagement au quotidien est une vraie richesse pour notre village.

En hiver

- Installation des batardeaux d'eau et surveillance rigoureuse des côtes, de la digue nord, des levées.
- Entretien des 6 730 m² de bâtiments communaux (boulangerie, école, logements sociaux) et du cimetière, des espaces verts et des espaces naturels.
- Curage des puisards pour éviter l'inondation des voies.

Dès les premiers jours du printemps

- Retrait des protections hivernales sur les côtes.
- Marquage au sol des rues.
- Vérification des mouillages du grouin, réparation des fascines et descente à la mer.
- Préparation du matériel pour les nombreuses manifestations estivales.
- Et toujours l'entretien quotidien des espaces verts.

Fabrice Provendier, 3^{ème} adjoint

VOTRE Conseil Municipal

UNE ÉQUIPE ENGAGÉE
AU SERVICE DE LOIX



Lionel Quillet

Maire

Conseiller
communautaire



Patrick Boussaton

1^{er} adjoint

délégué à l'environnement,
à la défense des côtes et au
fonctionnement de la zone
de mouillage du Grouin
Conseiller communautaire



Michèle Roilland

2^{ème} adjointe

déléguée à
l'action sociale et
aux affaires sociales



Fabrice Provendier

3^{ème} adjoint

délégué à la voirie
et aux bâtiments
communaux



Lauren Baudonnière

4^{ème} adjointe

déléguée à l'économie

CONSEILLERS MUNICIPAUX



Erick Martineau



Karine Morio



Benoît Bonnet



Adeline Héraudeau



Sabrina Elmironi



Louise Franchet



Etienne Schneider



Benoît Poitevin



Nicolas Tardif



Laëtitia Ligonnière

LE BUDGET COMMUNAL 2025

RECETTES RÉELLES



2,57 M€
2 572 729 €

EXCÉDENT



513 K€
Recettes- Dépenses

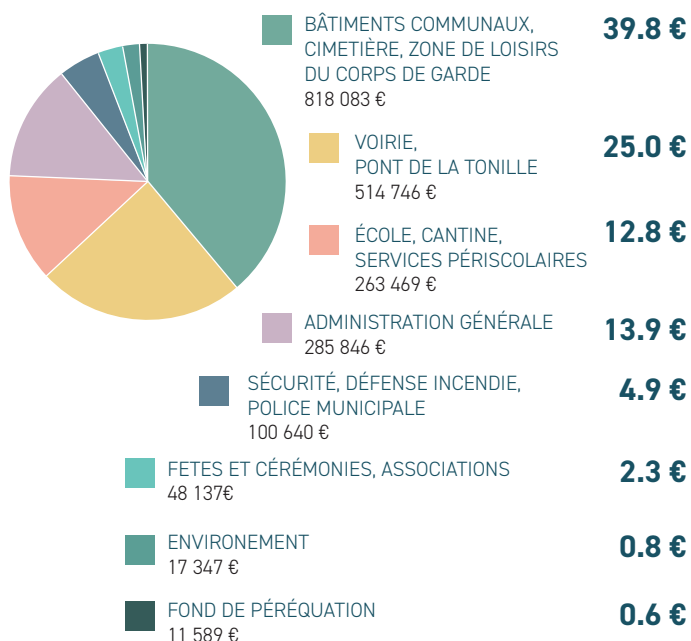
DÉPENSES RÉELLES



2,06 M€
2 059 857 €

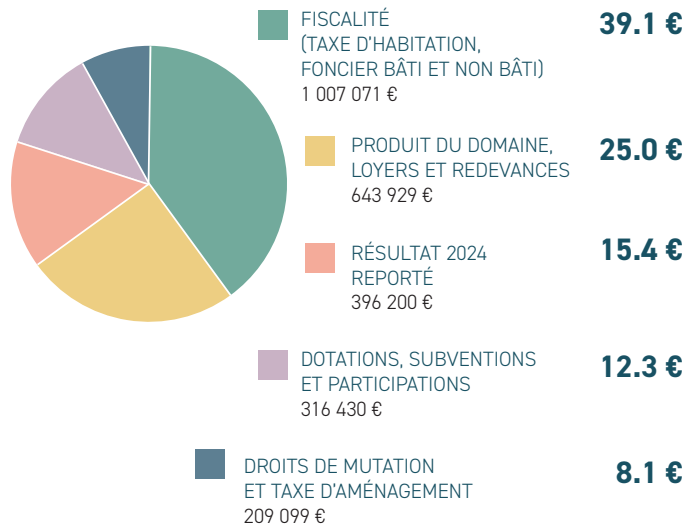
OÙ VA L'ARGENT ?

Sur 100€ dépensés par la commune

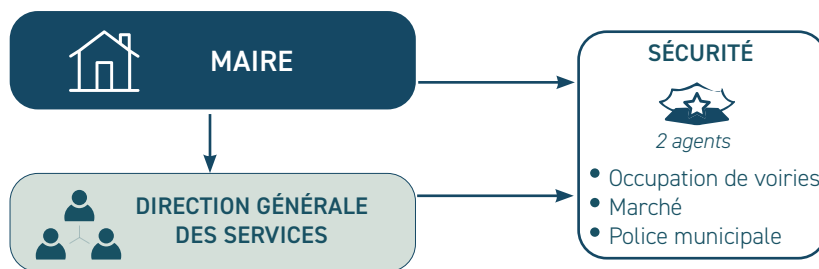


D'OÙ VIENT L'ARGENT ?

Sur 100€ de recettes



L'ORGANISATION DE VOTRE MAIRIE



AFFAIRES JURIDIQUES

- Urbanisme et aménagement
- Finances
- RH

Fonctions assurées par la DGS

ÉCOLE PÉRISCOLAIRE ALSH
3.5 agents

- Gestion de l'école
- Restauration scolaire
- Accueil périscolaire
- Centre de loisirs

ADMINISTRATION GÉNÉRALE
2 agents

- Accueil physique et tél.
- Etat civil
- Cimetière
- Elections
- Secrétariat de l'urbanisme
- Gestion des fournisseurs, facturation
- Demandes sociales

SERVICES TECHNIQUES
7.5 agents

- Propreté
- Espaces verts et naturels
- Maintenance : voirie, batiments communaux, réseau hydraulique
- Zone de mouillage du Grouin
- Entretien des locaux

Environnement

Clochette et Fleur, les gardiennes de nos prairies



À la suite du passage de la tempête Xynthia, la commune s'est retrouvée avec plusieurs terrains devenus difficiles, voire impossibles à cultiver. Afin d'assurer leur entretien de manière naturelle et respectueuse de l'environnement, la municipalité a fait le choix d'y installer une vache.

C'est ainsi que Clochette, une vache de race jersiaise (originaire de l'île de Jersey), est arrivée en 2011. Facilement reconnaissable à ses longs cils et à son caractère particulièrement familier, elle est rapidement devenue une figure appréciée des habitants et des promeneurs.

En 2014 est née sa fille Fleur, ainsi nommée parce qu'elle a vu le jour le jour de la Sainte-Fleur. Depuis, mère et fille participent paisiblement à l'entretien des espaces naturels de la commune.

La commune veille attentivement à leur bien-être grâce à Claude et Alain. Une pensée toute particulière est adressée à Jacques Breuilh (vétérinaire), qui a pris soin de Clochette et Fleur pendant de nombreuses années avec beaucoup de dévouement.

Son engagement bénévole et son attachement à ces animaux ont largement contribué à leur bien-être et à la réussite de cette belle initiative communale.

*Louise Franchet
Conseillère municipale*

Un abri pour les chats libres de Loix



La commune a franchi une nouvelle étape dans son engagement en faveur du bien-être animal. Un abri destiné aux chats libres a été livré le 6 mars 2026 et installé près de la déchèterie, répondant à une demande formulée par l'association Les Chats Libres de Loix qui existe depuis le 7 décembre 2023.

Soucieuse d'apporter une solution durable et responsable, la mairie a choisi de recycler et fabriquer elle-même cet abri avec les portes en bois de la halle du marché couvert actuellement en travaux et réhabilitation.

Réalisé dans les ateliers municipaux, il a été conçu pour offrir un espace sécurisé et adapté aux chats vivant en extérieur tout en facilitant le suivi sanitaire et les actions de stérilisation menées par l'association Les Chats Libres de Loix. Leur collaboration avec la municipalité a permis de définir un équipement solide, discret et parfaitement intégré dans l'environnement. L'installation a été effectuée conjointement par les services municipaux et des bénévoles de l'association.

Un geste simple mais essentiel qui reflète l'attachement des habitants et des élus à la protection des animaux vivant sur leur territoire.

*Chica Biguarnet
Présidente de l'association des Chats Libres de Loix*

Nos amis les chiens et les petites surprises oubliées ...

An illustration of a person's legs and feet walking a small brown dog on a leash. The dog is looking down at a pile of dog poop on the ground.

SUR PLACE ? 135€*

Amende pour déjection non ramassée !

*article R634-2 du code pénal.

An illustration of a hand holding a blue bag, with a dog standing next to a pile of dog poop.

OU A EMPORTER ? 0€

Ça ne coûte rien d'être un bon citoyen !

#RAMASSESACROTTE

À Loix, on adore nos compagnons à quatre pattes... un peu moins les petites surprises qu'ils laissent derrière eux !

Lors des promenades dans le village, merci de penser à ramasser les déjections de vos chiens afin de garder nos rues et nos chemins propres et agréables pour tous.

Et petit rappel : les sacs à déjections ne doivent pas rester dans les rues ou les venelles. Merci de les ramener chez vous pour les jeter dans vos poubelles.

Ensemble, gardons notre village propre et agréable pour tous !

Notre lentille d'eau douce

LA NAPPE PHRÉATIQUE DE LOIX EST UNE LENTILLE D'EAU DOUCE FLOTTANT SUR DE L'EAU SALÉE PLUS LOURDE.



Cette nappe est complètement déconnectée des autres nappes phréatiques de l'île ou du continent. Elle n'est alimentée que par les pluies. Il est donc important que nous n'en perdions pas une goutte. C'est la raison pour laquelle depuis de nombreuses années, la municipalité a mis en place une politique de gestion de l'eau pluviale afin que toute l'eau de pluie soit intégralement recueillie. Pour cela, plusieurs solutions sont mises en œuvre : Par la mairie, par l'installation lors de réfection de voirie de puisards de grande capacité, de solutions drainantes, de terre-pierre, etc ainsi que l'obligation pour les particuliers de recueillir sur leur parcelle, les eaux pluviales par l'installation de puisards de capacité suffisante. La municipalité a mis en place un modèle permettant de calculer la capacité nécessaire.

Nous l'avons bien compris, la lentille d'eau est fragile puisqu'intimement impactée par la météo pour la quantité mais également par l'activité

humaine pour la qualité. En effet, les pollutions de surface, déjections canines, hydrocarbures, produits phytosanitaires vont se retrouver très rapidement dans la nappe.

La mairie fait réaliser régulièrement des études sur la lentille d'eau douce. Les prélèvements sont réalisés sur le site de la Bernardière. Aujourd'hui, malgré les rechargements importants de l'automne et de l'hiver dernier, la hauteur de la lentille reste assez moyenne. Par ailleurs, les analyses physicochimiques montrent une qualité plutôt bonne avec la quasi-absence de traces de produits phytosanitaires. Compte tenu de l'été qui s'annonce, il est de notre responsabilité collective de continuer à protéger par notre modération et notre respect environnemental notre bien commun qu'est notre lentille d'eau douce.

*Patrick Boussaton
1^{er} adjoint*



L'ouvrage des 4 pelles restauré

Frontière naturelle et administrative entre l'île Loix et le reste de l'île, le chenal des Eveillards est géré par un ouvrage hydraulique constitué de 4 pelles (d'où son nom !).

Cet ouvrage important permet de régler le niveau d'eau dans le chenal et en conséquence dans les marais attenants, du port au Feneau. Il est géré par la Communauté de communes et vient de faire l'objet de travaux importants : le chantier consistait à changer les organes de manœuvre et une partie de l'automate pour à nouveau pouvoir le commander à distance.

Pour cela, les chevêtres (poutrelles métalliques qui supportent les organes de manœuvre) ont été changées ainsi que les « boîtiers de cric » car les anciens étaient usés et surtout plus aux normes pour les nouveaux moteurs et capteurs également installés ; Tout le tableau électrique et l'automate de commande ont été remis à neuf, avec une prise de secours pour pouvoir installer un groupe électrogène en cas de coupure d'électricité.

Fabrice Provendier, 3^{ème} adjoint

L'enfance

L'année scolaire 2025-2026 a été riche pour les 30 élèves de l'école de Loix, répartis en deux classes et intégrés au regroupement pédagogique avec Ars-en-Ré. Les enfants ont bénéficié d'un environnement favorisant l'ouverture culturelle, la découverte du territoire et le respect de la nature.

Les plus jeunes ont mené un projet autour de l'art, ponctué par un voyage à Paris qui leur a permis de découvrir musées et patrimoine. Ils ont également rencontré des artistes et présenté leurs réalisations lors d'une exposition.

Les élèves de MS-GS ont exploré le patrimoine de Loix et de l'Île de Ré à travers différentes activités et sorties. Les projets liés à la nature, menés avec plusieurs partenaires, leur ont permis de mieux connaître la faune, la flore et les écosystèmes locaux.

Tout au long de l'année, spectacles, visites, ateliers et activités sportives ont enrichi les apprentissages. Le voyage scolaire à Paris a constitué un temps fort, favorisant autonomie, curiosité et ouverture sur le monde.

Les enseignantes soulignent la richesse de cette année et remercient la municipalité, les associations, les commerçants et les familles pour leur soutien. L'école de Loix demeure un lieu d'épanouissement où les enfants grandissent au contact de leur territoire et s'ouvrent aux richesses du monde.

*Louise Franchet, Conseillère municipale
Présidente de l'APE de Loix*



Services périscolaires : accompagner les familles

La commune de Loix propose toute l'année des services essentiels aux familles : garderie périscolaire, restauration scolaire et accueil de loisirs. Ces dispositifs permettent aux enfants d'être accueillis dans un cadre sécurisé avant et après l'école, ainsi que pendant les mercredis et les vacances scolaires.

Attachée à la qualité de l'accueil, la municipalité veille également à offrir une restauration privilégiant les produits issus de l'agriculture biologique et à accompagner chaque enfant au quotidien.

Louise Franchet, Conseillère municipale

Un été d'aventures à l'ALSH

Cet été, l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) de Loix, dirigé par Eulalie Vieira avec Kim, Emma et Maxime proposera aux enfants du village un programme varié mêlant créativité, jeux, découvertes et défis.

Au fil des semaines, les jeunes Loidais exploreront différents univers : art, missions secrètes, constructions géantes... Activités artistiques, grands jeux, défis sportifs, sorties et moments de partage rythmeront les vacances dans une ambiance conviviale.

Temps fort de l'été : un mini-camp destiné aux plus grands, leur offrant une expérience collective riche en autonomie, découverte et esprit d'équipe.

Tout est réuni pour faire de cet été à Loix une période joyeuse et pleine de souvenirs.

Louise Franchet, Conseillère municipale

Associations, sports et loisirs

Loix Tennis Couardais

UNE SAISON DYNAMIQUE ET UN ÉTÉ BIEN REMPLI !

Le Loix Tennis Couardais poursuit son développement avec une fréquentation toujours soutenue. Après avoir atteint 280 licenciés en 2025, le club compte déjà 262 adhérents cette saison, dont 77 jeunes. Avec l'arrivée des vacanciers et des stages estivaux, le cap des 300 licenciés pourrait être franchi d'ici la fin de l'été.

L'activité sportive reste particulièrement dynamique avec 118 pratiquants inscrits aux cours collectifs, encadrés par les enseignants Olivier Loiseau et Sébastien de Souza. Le club accueille également une vingtaine d'adhérents squash et poursuit son engagement auprès des plus jeunes grâce à un cycle de cinq séances de tennis actuellement qui a été proposé en juin aux élèves de l'école maternelle de Loix.

Côté compétitions, 17 équipes sont engagées cette saison. À noter la première participation d'une équipe masculine en Nationale 3, avec un très beau parcours marqué par deux victoires et deux matches nuls avant une ultime rencontre au Tennis Club de Paris. Les équipes féminine 1 (division 2) et masculine 1 des +55 ans se distinguent également en occupant les

premières places de leurs championnats respectifs.

Les infrastructures continuent de s'améliorer avec la rénovation complète des deux courts en terre battue intérieurs réalisée par le club en février 2026, après la rénovation des terrains extérieurs menée par la municipalité en 2025.

L'été s'annonce particulièrement animé ! Dès le 6 juillet et jusqu'au 29 août, le club proposera des stages de tennis ainsi que des stages tennis-multisports, sans oublier les leçons individuelles et la location des courts. Plusieurs compétitions sont également au programme, notamment le traditionnel tournoi d'été de Loix du 20 au 30 août.

La reprise des entraînements collectifs et de l'école de tennis est prévue à partir du 14 septembre. Un bel été sportif en perspective pour les habitants et les vacanciers !

*Louise Franchet
Conseillère municipale*



Les Écuries de Loix



L'ÉQUITATION NATURE

Implantées au village agricole des Simaillauds, les Écuries de Loix offrent un environnement privilégié pour découvrir et pratiquer l'équitation.

Sous la direction de Sophie, monitrice diplômée d'État, et de son équipe, le centre est labellisé École Française d'Équitation et Poney-Club de France et accueille tout au long de l'année cavaliers débutants et confirmés. L'enseignement proposé s'appuie sur une approche adaptée à chaque pratiquant : cours d'équitation pour enfants, adolescents et adultes, séances de découverte pour les débutants, perfectionnement technique, préparation à la compétition, stages

équestres ainsi que des promenades.

Des sorties thématiques sont également organisées durant la saison.

Le centre assure aussi un service de pension pour chevaux dans des installations adaptées à leur confort. L'été sera marqué par plusieurs temps forts, notamment les 18 et 19 juillet, le centre accueillera également un cavalier de Grand Prix, ancien membre de l'équipe de France de dressage, pour deux journées de stage.

*Louise Franchet
Conseillère municipale*

Des activités toute l'année

ARTS & CULTURE



Club de Théâtre
Le Radeau de la Méduse

Lundi 18h30

Jan → Juin

📍 Salle des Fêtes



Lecture à voix haute
Le Radeau de la Méduse

mardi 10h30

Sept → Juin

📍 Bibliothèque



Chorale
Le Choeur de Loye

mercredi 18h30

Sept → Juin

📍 Salle des Fêtes

SPORT & BIEN-ÊTRE



Danse contemporaine
Comtempo Ré Danse

mercredi 19h

Sept → Juin

📍 Complexe Sportif

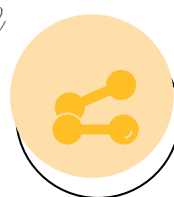


**Danse classique,
barre fitness et au sol**
Ile de Ré danse

mardi

Sept → Juin

📍 Complexe Sportif



Gymnastique
Vitalité Gym

Lundi, mercredi, jeudi

Sept → Juin

📍 Complexe Sportif



Voile
Ile de Ré Voile

selon marées

Juil → Août

📍 Petite tonille



Escrime artistique
Le Masque et la Brette

vendredi

Sept → Juin

📍 Complexe Sportif



Tennis
Loix Tennis Couardais

Tous les jours

Toute l'année

📍 Complexe Sportif



Yoga
Erika Joy Yoga

jeudi, vend, samedi

Sept → Juin

📍 Complexe Sportif



**Voltige et acrobatie
à cheval**
ARDEVAC

Enfants : lors des vacances

Pros : toute l'année

📍 18 rue de la Geneve



Équitation
Les écuries de Loix

lundi au samedi

Toute l'année

📍 Les Simaillauds



Relaxation
Présence à soi

lundi

Toute l'année

📍 Complexe Sportif



DÉCOUVRIR LOIX AUTREMENT

Le mouvement des Greeters (*to greet*, qui signifie "accueillir" en anglais) est né à New York en 1992. Il rassemble des bénévoles désireux de faire découvrir les différents aspects de leur ville ou de leur territoire dans un esprit de convivialité, de rencontre et de partage. Depuis, ce réseau s'est développé sur les cinq continents.

Les Greeters de Loix fêtent cette année leur 12 ans ! L'équipe est aujourd'hui composée de Danielle Deshays, Jacques Buisson, Pierre Boulanger et Erick Martineau, coordinateur du réseau local. Ensemble, ils proposent des balades d'environ deux heures autour de différents thèmes : l'histoire de Loix, Loix et la mer à bicyclette, l'évolution du village

de la ruralité au tourisme, la visite d'une tonne de chasse, ou encore la bataille du Feneau qui vit la défaite des troupes anglaises du duc de Buckingham le 8 novembre 1627.

Les Greeters accueillent bénévolement aussi bien des habitants de la commune que des vacanciers, parfois venus de l'étranger, désireux de découvrir les lieux pittoresques du village, son patrimoine, son ambiance et les anecdotes qui ont marqué son histoire. Les demandes de balades s'effectuent sur le site des France Greeters. Une démarche humaine, chaleureuse et sympathique qui contribue à faire connaître Loix sous un regard authentique.

Jacques Buisson, Greeter loirdais
Erick Martineau, Conseiller municipal et Greeter loirdais

Les Greeters

Le Bien être à Loix



MASSAGES SONORES : UNE NOUVELLE APPROCHE DU BIEN-ÊTRE AVEC CAROLINE !

Animée par la volonté d'accompagner chacun vers davantage de sérénité, Caroline Rauch a récemment enrichi son parcours par des formations dédiées à la sono-thérapie et aux pratiques de massages Indien de la tête. Inspirée notamment de la médecine indienne ayurvédique et Népalaise, elle propose aujourd'hui des séances de massages sonores avec des bols tibétains.

Ces pratiques invitent à un véritable moment de détente, favorisant le relâchement des tensions, l'apaisement du mental et une meilleure circulation de l'énergie. Dans un cadre chaleureux et apaisant, chacun peut ainsi s'offrir une parenthèse propice au ressourcement et à l'équilibre intérieur.

Les rendez-vous peuvent être réservés directement sur la plateforme Planity, « Sakura by Karo ».

*Louise Franchet
Conseillère municipale*



UNE TRANSMISSION TOUT EN DOUCEUR À L'INSTITUT DE BEAUTÉ CAROLE

Après 41 années consacrées au bien-être et à la beauté de ses clientes et clients, Carole Bonnet a choisi de prendre une retraite bien méritée. Figure appréciée de la vie loidaise, elle laisse derrière elle un institut reconnu pour la qualité de son accueil, son professionnalisme et la fidélité de sa clientèle.

Depuis le mois de mai, une nouvelle page s'écrit avec l'arrivée de Laura, qui reprend l'établissement avec enthousiasme et respect pour l'héritage transmis. Forte d'une solide expérience dans l'univers de l'esthétique et du soin, elle souhaite poursuivre cette belle aventure en proposant à la fois les prestations qui ont fait la réputation de l'institut et de nouvelles approches dédiées au bien-être.

Nous adressons à Carole nos sincères remerciements pour toutes ces années d'engagement au service de notre commune et souhaitons à Laura une pleine réussite dans cette nouvelle aventure loidaise.

*Louise Franchet
Conseillère municipale*



La lecture de l'été



Dans **Mer des Hommes**, Denis Chatin, président de la station SNSM de l'Île de Ré, partage des récits inspirés de véritables opérations de sauvetage en mer. À travers ces témoignages, il met en lumière l'engagement, la solidarité et l'humanité des bénévoles qui interviennent parfois dans des conditions extrêmes pour porter secours aux personnes en détresse. Un ouvrage sensible et authentique qui rend hommage à celles et ceux qui veillent sur nos côtes et rappelle les valeurs essentielles d'entraide et de courage.



La bibliothèque de Loix

Le saviez-vous ?

Une seule adhésion à la bibliothèque suffit pour toute la famille !

Elle permet à l'adhérent, à son conjoint ou sa conjointe, ainsi qu'à ses enfants ou petits-enfants mineurs, d'emprunter des livres. Pour découvrir le catalogue, les nouveautés et les animations de la bibliothèque, rendez-vous sur loix.bibenligne.fr.

L'adhésion à la bibliothèque vous donnera accès à la Médiathèque départementale : vous pourrez consulter gratuitement en version numérique la presse nationale et internationale.

Lieu de lecture, de partage et de rencontres, la bibliothèque vous accueille dans une ambiance conviviale les mercredis et samedis matin de 10h30 à 12h30, ainsi que les lundis matin pendant les vacances scolaires.

Poussez la porte de la bibliothèque : toute l'équipe sera heureuse de vous accueillir !

*Danielle Deshays,
Présidente de la Bibliothèque de Loix*

Zoom sur 3 animations de l'été !

Fête Nationale à Loix, un 14 juillet inoubliable !



Les enfants à l'honneur : dès 10h le Club de Loix, organise sa traditionnelle kermesse sur la place de l'église puis à 16h30, rendez-vous pour les jeux du 14 juillet. Venez en famille vous amuser, jouer, rire ou juste profiter !

A partir de 19h, sur la place du marché la fête monte d'un cran avec le groupe de musique « Chris et Teddy » qui mettra l'ambiance en début de soirée ! La buvette sera assurée par Les Copains Réthais et vous retrouverez des stands de petites restaurations salés et sucrés, ainsi que nos commerçants de la place du marché.

Et pour couronner cette magnifique journée, émerveillez-vous devant le feu d'artifice sur la plage du Peulx, avant de vous déhancher sur la piste lors du bal du 14 juillet, dont les Copains Réthais ont le secret pour faire danser Loix !

Lauren Baudonnière
4^{ème} adjointe

Soirée culturelle sur le port jeudi 30 juillet !

Le jeudi 30 juillet, l'association Le Radeau de la Méduse, en partenariat avec la Bibliothèque, les Amis du Port et l'APSL, invite à une soirée culturelle et conviviale sur le port. À partir de 19 h, une lecture d'extraits du roman Océan Mer d'Alessandro Baricco, accompagnée au piano par Judith Charron, pianiste et soprano, offrira un moment poétique face à l'océan. La soirée se poursuivra autour d'une auberge espagnole, avant la projection en plein air du documentaire La véritable histoire du Radeau de la Méduse.

Lauren Baudonnière
4^{ème} adjointe



Les pique-niques du Grouin

Les vendredis 24 juillet et 7 août, à partir de 19h, nouvelle formule pour les pique-niques de la plage du Grouin. En partenariat avec la mairie, Le Cochonnet Loidais vous propose, les boissons fraîches, les huîtres, les crevettes, les salades

composées, les gâteaux, le sourire des bénévoles...et quelques tables et bancs réservés aux personnes âgées ou à mobilité réduite.

Vous apportez votre nappe, votre panier garni et votre bonne humeur pour un moment de partage convivial animé par le groupe "Good Vibes" le 24 juillet et "Piano Karaoké" le 7 août.

Joël Faret,
Président du Cochonnet Loidais

La communication municipale évolue !



Afin de mieux vous informer au quotidien et de partager encore davantage la vie de notre village, la commune de Loix fait évoluer sa communication et lance officiellement ses pages Facebook et Instagram : mairiedeloix.

Vous y retrouverez rapidement toutes les informations utiles concernant la commune : travaux, coupures d'eau ou d'électricité, animations, événements, vie associative, informations pratiques... mais aussi de belles photos de notre village et les beaux moments que nous partageons tous ensemble tout au long de l'année. Ces nouveaux outils permettront une communication plus réactive, plus proche des habitants et accessible à tous.

N'hésitez pas à nous suivre dès maintenant sur Facebook et Instagram : mairiedeloix !

Louise Franchet
Conseillère municipale



Installé l'an dernier à l'initiative des associations APSL, AUPPG et APE, en partenariat avec la Communauté de communes de l'Île de Ré, le bac à jeux de plage du Grouin sera à nouveau à la disposition des familles cet été. Son principe est simple : chacun peut emprunter les jeux de plage mis à disposition (pelles, seaux, moules, véhicules en plastique...) pour s'amuser sur la plage, puis les remettre dans le bac avant de partir afin que tous puissent en profiter.

Vous avez des jeux de plage en plastique qui ne servent plus ? N'hésitez pas à les déposer dans le bac ! Attention, seuls les jeux de plage en plastique sont acceptés. Les objets en métal, les ballons, bouées, masques et tubas ne peuvent pas être déposés.

Été à LOIX

LES GRANDS RENDEZ-VOUS DE L'ÉTÉ 2026

JUILLET

16 | **10H** APSL
DÉCOUVERTE DE L'ESTRAN
PARKING DE LA LASSE

18 | **14H30** COCHONNET LOIDAI
CONCOURS DE PÉTANQUE
PLACE DE L'ÉGLISE

19 | **21H** LES COPAINS RÉTHAIS
FINALE COUPE DU MONDE
PLACE DU MARCHÉ
SI LA FRANCE EST EN FINALE

23 | **22H** LA MALINE
CINÉMA EN PLEIN AIR
PLACE DU MARCHÉ

24 | **19H** COCHONNET LOIDAI
PIQUE-NIQUE
PLAGE DU GROUIN



AOÛT

1^{er} | **20H30** LES COPAINS RÉTHAIS
CONCERT ET BAL
PLACE DU MARCHÉ

4 & 6 | **21H** MUSIQUE EN RÉ
CONCERTS
PLACE DE L'ÉGLISE

5 | **19H** ARDEVAC
«SPECTACLE CABARET
DES ACROBATES»
34 RUE DE LA GENÈVE

7 | **19H** COCHONNET LOIDAI
PIQUE-NIQUE
PLAGE DU GROUIN

9 | **14H30** COCHONNET LOIDAI
CONCOURS DE PÉTANQUE
PLACE DE L'ÉGLISE

15 | **9H À 19H** LE 15 DE LOIX, L'APSL
EXPO D'ART ET CONCOURS
PLACE DE L'ÉGLISE ET RUE DU PEULX

16 | **17H** AMIS DU PORT DE LOIX, AUPPG
FÊTE DES BATEAUX
PORT DE LOIX

16H APE
COURSE DE DRAISIENNE
PLACE DE L'ÉGLISE

20 | **20H30** LES COPAINS RÉTHAIS
CONCERT ET BAL
PLACE DU MARCHÉ

Commémoration

CESSEZ-LE-FEU EN ALGERIE



Le jeudi 19 mars, la commune de Loix a commémoré le 64^{ème} anniversaire du cessez le feu en Algérie lors d'une cérémonie de recueillement et de mémoire organisée au monument aux morts. La cérémonie était présidée par Lionel Quillet entouré

de nombreux élus de l'île de Ré, des représentants locaux de la FNACA, des anciens combattants ainsi que des élèves de l'école aéronautique de Rochefort dont la présence a particulièrement été saluée. Après les dépôts de gerbes, les prises de parole officielles, un hommage solennel a été rendu à toutes celles et ceux qui ont participé aux conflits d'Afrique du Nord. La cérémonie s'est poursuivie dans un moment de convivialité autour d'un vin d'honneur réunissant de nombreuses personnes.

Erick Martineau, Conseiller municipal



8 MAI 1945

Vendredi 8 mai, notre village a rendu hommage aux combattants et aux victimes de la seconde guerre mondiale.

Entouré du conseil municipal, Lionel Quillet, maire de Loix, a présidé cette cérémonie en présence des Anciens Combattants, porte-drapeaux,

musiciens et de nombreux loidais venus témoigner de leur devoir de mémoire.

A l'issue de la cérémonie les participants se sont retrouvés à la salle des fêtes autour d'un vin d'honneur convivial.

*Erick Martineau
Conseiller municipal*

Tribune libre

Mars 2026 aura marqué un tournant pour Loix et pour l'île de Ré ! Le 15, la liste menée par Lionel Quillet n'a obtenu que 55 % des suffrages, il a manqué 31 voix à la liste Un nouvel élan pour Loix pour obtenir la majorité, du jamais vu à Loix. Beaucoup de communes rétaises ont changé de majorité ce qui n'a pas permis à Loix de conserver la Présidence de la Communauté de Communes.

Comme le prévoit la loi, la commune de Loix est représentée à la CDC par son maire et son premier adjoint et non par un vote direct des électeurs comme dans les communes de plus de 1 000 habitants. Les délégations qui ont été accordées au Maire par le Conseil Municipal du 20 mars 2026 ne lui permettent pas d'engager politiquement notre commune sans en avoir reçu mandat du Conseil.

Nous, élus de Loix, avons donc été très surpris des prises de position en séances du Conseil Communautaire et des déclarations dans la presse de notre Maire concernant la création d'un groupe d'opposition ou de minorité, suivant les versions, dont il a pris la tête. D'autant plus surpris que notre Maire a été élu à sa demande, certes au deuxième tour, au Bureau du Conseil Communautaire.

D'où notre interrogation sur la matière même sur laquelle peut se baser une opposition si ce n'est sur une question de personne et un a priori, car aucun projet communautaire n'a été présenté par Lionel Quillet.

Cela va a contrario du paragraphe 2 de la Charte de l' élu local qui s'impose à chaque élu depuis 2015. https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000053147122
Nous ne sommes pas en accord avec cette prise de position,

décidée sans concertation avec notre Conseil Municipal ce qui va fragiliser Loix dans les décisions structurelles, financières et politiques que le Conseil Communautaire va être amené à prendre. Par courrier du 20 mai 2026, nous avons demandé au Maire l'inscription à l'ordre du jour du Conseil Municipal d'un débat et d'un vote sur cette question. A ce jour, nous n'avons reçu aucune réponse.

Nous souhaitons une politique intercommunale constructive œuvrant pour le bien de tous au delà des batailles d'egos. Loix aurait tout à y perdre.

Nous nous étions engagés à échanger avec vous, Loidaises et Loidais, pour porter votre parole au Conseil Municipal. Une réunion publique sur le positionnement de Loix au Conseil Communautaire sera organisée avant le prochain Conseil Municipal. Cela permettra l'expression collective et nourrira le débat et, on peut l'espérer, influera sur la décision finale.

Plus local : comme tout le monde a pu le constater les bornes du centre du village n'ont pas été activées systématiquement durant ce premier semestre et aucun accident ou incident ne s'est produit, nous demanderons un débat sur cette question lors du prochain Conseil.

Enfin, le prochain Conseil Municipal étant programmé pour septembre, il est étonnant que la question du stationnement estival n'ait pas été encore abordée.

Nous restons à votre écoute, n'hésitez pas à nous interpeller, nous solliciter, ensemble NOUS donnerons un nouvel élan à Loix !

Benoît Poitevin, Laëtitia Ligonniere, Nicolas Tardif

Meublés de tourisme,

Les démarches pour louer son logement :

Face à la forte pression sur le logement permanent, les communes de l'Île de Ré ont mis en place une réglementation visant à mieux encadrer les locations de courte durée de type meublés de tourisme.

Que vous soyez propriétaire d'une résidence principale ou d'une résidence secondaire, certaines démarches sont obligatoires avant toute mise en location touristique.

RÉSIDENCE PRINCIPALE

Si le logement constitue votre résidence principale, vous devez effectuer une déclaration et obtenir un numéro d'enregistrement. Ce numéro est obligatoire et doit figurer sur toutes les annonces publiées sur les plateformes de location.

La résidence principale peut être louée en meublé de tourisme dans la limite prévue par la réglementation nationale, soit 120 jours par an. Au-delà, le logement n'est plus considéré comme une résidence principale au sens de cette réglementation.

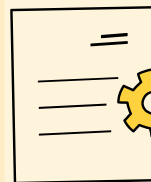
RÉSIDENCE SECONDAIRE

Pour une résidence secondaire, les démarches sont plus strictes. Avant toute mise en location touristique, le propriétaire doit :

- ☒ Obtenir son numéro d'enregistrement.
- ☒ Obtenir une autorisation de changement d'usage auprès de la commune. Le changement d'usage permet de transformer un logement destiné à l'habitation en hébergement touristique.
- ☒ Effectuer la déclaration du meublé de tourisme.

Un nombre d'autorisations limité

Les communes de l'Île de Ré ont instauré un contingent d'autorisations de changement d'usage. Lorsque le nombre maximal d'autorisations est atteint, aucune nouvelle autorisation ne peut être délivrée immédiatement. Les demandes sont alors inscrites sur une liste d'attente et sont examinées au fur et à mesure des disponibilités.



Comment effectuer vos démarches ?

Les démarches de déclaration et d'enregistrement des meublés de tourisme sont accessibles en ligne via les services mis en place par les collectivités du territoire.

Avant de publier une annonce, assurez-vous d'avoir obtenu l'ensemble des autorisations nécessaires afin d'être en conformité avec la réglementation en vigueur.



LE STATIONNEMENT ESTIVAL : OÙ SE GARER À LOIX CET ÉTÉ ?

Comme chaque été, plusieurs parkings sont à votre disposition pour profiter pleinement du village et faciliter le stationnement durant la saison estivale.

Vous pouvez **stationner gratuitement sur les parkings de la Césinière, du Château-d'Eau, de l'Abbaye, de la Bernardière et du Peulx**. La nouveauté depuis l'an dernier : le **parking des Pêcheurs** sera également ouvert pour la saison estivale afin d'offrir davantage de places aux habitants et visiteurs.

Les parkings du Marché et de la Cure restent accessibles pour vos arrêts de courte durée. Ces parkings sont toutefois en stationnement payant afin de favoriser la rotation des véhicules. *Marché : payant tous les jours de 8h30 à 18h, 30 mn gratuites ; La Cure : payant tous les jours de 9h à 18h du 15/03 au 31/10, 60 mn gratuites.*

Concernant le village artisanal, le stationnement est autorisé en journée, mais interdit de minuit à 5h du matin. Le stationnement est interdit en dehors des espaces matérialisés. Pour que chacun puisse trouver plus facilement une place, quand cela est possible, stationnez vos véhicules à votre domicile.

Fabrice Provendier
3^{ème} adjoint

Informations pratiques



L'amicale des bénévoles du don de sang

L'Amicale des bénévoles pour le don de sang sur l'île de Ré est représentée dans l'ensemble des communes.

A Loix, un groupe (constitué de cinq personnes) s'occupe de gérer les collectes organisées, l'été, par l'Etablissement Français du Sang. Marie-Christine Boissard, Dominique Joubert et Jacques Buisson viennent de recevoir le soutien de deux nouveaux bénévoles Florence Courtioux Vainguedroye et Hervé Bourguignat.

Deux collectes par an ont lieu dans la salle des fêtes du village, 45 poches (dont celles de 5 nouveaux donneurs) ont été recueillies en juillet dernier, 61 (dont celles de 14 nouveaux donneurs), en août.

Les prochains rendez-vous sont, d'ores et déjà, fixés : vendredi 17 juillet et mardi 4 août.

Il est conseillé aux généreux donateurs de s'inscrire sur le site de l'EFS : <http://dondesang.efs.sante.fr>

Jacques Buisson
Bénévole au don du sang

Le vélo-taxi revient cet été !



Comme chaque été, le vélo-taxi reprend du service dans les rues de Loix !

Ce vélo cargo rouge, équipé d'une carriole à l'avant pour transporter des passagers et d'un espace à l'arrière pour quelques bagages ou courses, permet de se déplacer facilement dans le village... et gratuitement !

Ce service s'adresse à tous : habitants rencontrant des difficultés à se déplacer, personnes souhaitant rejoindre le centre-bourg pour faire leurs courses ou par exemple rentrer chez elles depuis l'arrêt de bus du Château d'eau.

Louise Franchet
Conseillère municipale



Santé sur l'Île de Ré et à Loix

Présidée par le Dr Alexandra Benaiteau la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé compte près d'une centaine de membres, sa mission est de mieux organiser l'accès aux soins, de faciliter le parcours des patients et de renforcer la coordination entre les différents acteurs de santé.

Pour mieux informer le public la CPTS a mis en ligne le site «ilederesante.fr», on y retrouve un annuaire des professionnels avec des recherches par spécialité, par village ainsi que les permanences de soins disponibles sur l'île, un outil précieux pour s'orienter rapidement. Il permet à chacun de trouver facilement le bon interlocuteur, au bon moment.

Sur un territoire insulaire, cette organisation collective est un atout essentiel pour la santé de tous.

Adeline Héraudeau
Conseillère municipale



CONTACTS UTILES

MAIRIE DE LOIX

1 place du Marché – 17111 Loix
05 46 29 01 06

lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi : 10h à 13h
Police municipale : 05 46 29 16 60

BIBLIOTHÈQUE

Place de la Mairie - bibliothequeloix@gmail.com
Juillet-août : lundi, mercredi, samedi : 10h30 à 12h30
Hors vacances scolaires : mercredi, samedi : 10h30 à 12h30

DÉCHÈTERIE DE LOIX

Chemin de la Petite Tonille
1^{er} avril au 30 septembre
lundi au vendredi 9h à 12h30, samedi 9h à 12h, 14h à 17h
1^{er} octobre au 31 mars
mercredi 9h30 à 12h30, samedi 9h à 12h et 14h à 17h

URGENCES :

- SAMU : 15
- Pompiers : 18
- Police / Gendarmerie : 17
- Numéro d'urgence européen : 112
- SNSM (sauveteurs en mer) : 06 75 84 11 89
- Urgence en mer : 196
- Pharmacie de garde : 3237